

## LE MAJEUR INAPTE

## **EXERCICE 1**

**DOSSIER LEMEILLEUR:** RÉSUMÉ DES FAITS ET QUESTIONS

Albert LeMeilleur, 76 ans, est l'époux de Carmelle LeMeilleur, 74 ans. Ensemble, ils ont eu quatre enfants : Benoît (52 ans), Francine (48 ans), Solange (42 ans) et Serge (38 ans).

Benoît LeMeilleur a épousé Jeanne Sirois et ils ont eu un enfant, Michel LeMeilleur (28 ans). Michel et son épouse, Sarah Fortier (26 ans), ont une fille de 5 ans, Océane LeMeilleur.

Francine LeMeilleur est célibataire et est totalement incapable de prendre soin d'elle-même et d'administrer ses biens de façon permanente. Elle demeure toujours avec ses parents.

Solange LeMeilleur est conjointe de fait de Bruno Lamy depuis 20 ans. Ils ont deux enfants : Annabelle LeMeilleur-Lamy (15 ans) et Cynthia Lamy (16 ans).

Serge LeMeilleur a célébré son union civile avec Marc Therrien (32 ans), lequel est père d'un garçon de 6 ans, Jérémie Lafond-Therrien. La mère de Jérémie, Sonia Lafond, est une très bonne amie du couple.

Serge LeMeilleur est victime d'un grave accident d'automobile et est transporté à l'hôpital, inconscient. Le médecin affirme qu'une amputation du pied droit est préférable, compte tenu des risques élevés d'infection. Marc Therrien refuse en expliquant que Serge n'aurait jamais accepté cette opération, car il a une peur morbide d'être handicapé et aurait préféré courir les risques d'une infection. Solange LeMeilleur, très proche de son frère Serge, est en désaccord avec cette décision et croit fermement que le médecin devrait procéder à l'amputation du pied.

1. Solange LeMeilleur vous consulte sur-le-champ. Elle veut savoir qui d'elle ou de Marc Therrien a priorité pour décider à la place de Serge et comment elle peut s'assurer que l'amputation du pied droit de son frère Serge ait bel et bien lieu. Motivez votre réponse.

\* \* \* \* \*

Les parents de Francine LeMeilleur, en raison de leur âge et de leur état, ne peuvent plus en prendre soin adéquatement et une place a été trouvée dans un établissement public qui accueille des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle (CRDI). Benoît LeMeilleur s'est offert, de son côté, pour héberger sa sœur et lui a fait signer un bail pour une petite chambre dans son sous-sol au montant de 800 \$ par mois. Albert LeMeilleur, qui administrait de fait les finances de Francine, a rédigé une procuration en faveur de son fils Benoît « afin qu'il s'occupe des affaires de Francine ». Benoît organise dans trois semaines une vente de garage pour disposer des meubles de chambre à coucher et des souvenirs personnels de Francine avant le déménagement projeté. Francine est très triste de cette situation. Au cours d'une discussion de famille animée, Benoît a déclaré qu'avec le bail et la procuration signée par son père, il était le seul autorisé à prendre toute décision concernant sa sœur Francine et que les autres n'avaient pas un mot à dire.

2. Outrée, Solange LeMeilleur vous consulte. Elle veut connaître ce qu'elle peut faire pour protéger sa sœur pour l'avenir. Elle estime que Francine devrait être hébergée au CRDI, plutôt que dans le sous-sol de son frère. Elle vous demande si le bail signé par sa sœur Francine peut être annulé et si elle peut empêcher son frère Benoît de procéder à la vente des effets personnels de Francine. Bref, dit-elle, des décisions rapides s'imposent. Motivez votre réponse.

\* \* \* \* \*

Une terrible tragédie frappe la famille LeMeilleur : au cours de leurs vacances dans le nord de l'Italie en **août 2016**, Michel LeMeilleur et sa conjointe, Sarah Fortier, ont été frappés par le séisme. Le corps de Sarah a été retrouvé et identifié, mais pas celui de Michel. Par contre, il n'a plus donné aucun signe de vie à sa famille depuis ce temps. Par testament, Sarah Fortier avait accordé la tutelle de sa fille Océane à son frère Marc-Antoine Fortier.

En apprenant la disparition de son fils Michel, Benoît LeMeilleur est en proie à un violent choc nerveux et tient des propos suicidaires selon lesquels « il se tuera si son fils n'est pas revenu dans une semaine ». Sa femme, Jeanne Sirois, est très inquiète et veut qu'il soit hospitalisé afin de rencontrer un psychiatre. Benoît LeMeilleur s'y oppose catégoriquement.

3. Jeanne Sirois veut savoir si elle peut forcer l'hospitalisation de son mari, Benoît LeMeilleur, contre son gré, sans autres formalités. Motivez votre réponse.

\* \* \* \* \*

Après le décès de son époux Albert, Carmelle LeMeilleur devient confuse et nécessite de plus en plus d'aide pour ses activités domestiques et ses transactions commerciales. Depuis quelques années, elle a donné une procuration à son fils Benoît pour effectuer en son nom des opérations bancaires. Elle a également signé, devant notaire, un mandat de protection désignant sa fille Solange à titre de mandataire. Cette dernière vient d'ailleurs d'obtenir un rapport d'évaluation médicale et un rapport d'évaluation psychosociale attestant que Carmelle LeMeilleur est inapte à prendre soin de sa personne et à administrer ses biens. Il existe aujourd'hui des divergences de vues entre Benoît et Solange sur l'organisation des finances de Carmelle.

4. Dans les circonstances, Solange LeMeilleur veut savoir qui, de Benoît ou elle, peut prendre les décisions relatives aux opérations bancaires de Carmelle LeMeilleur. Motivez votre réponse.